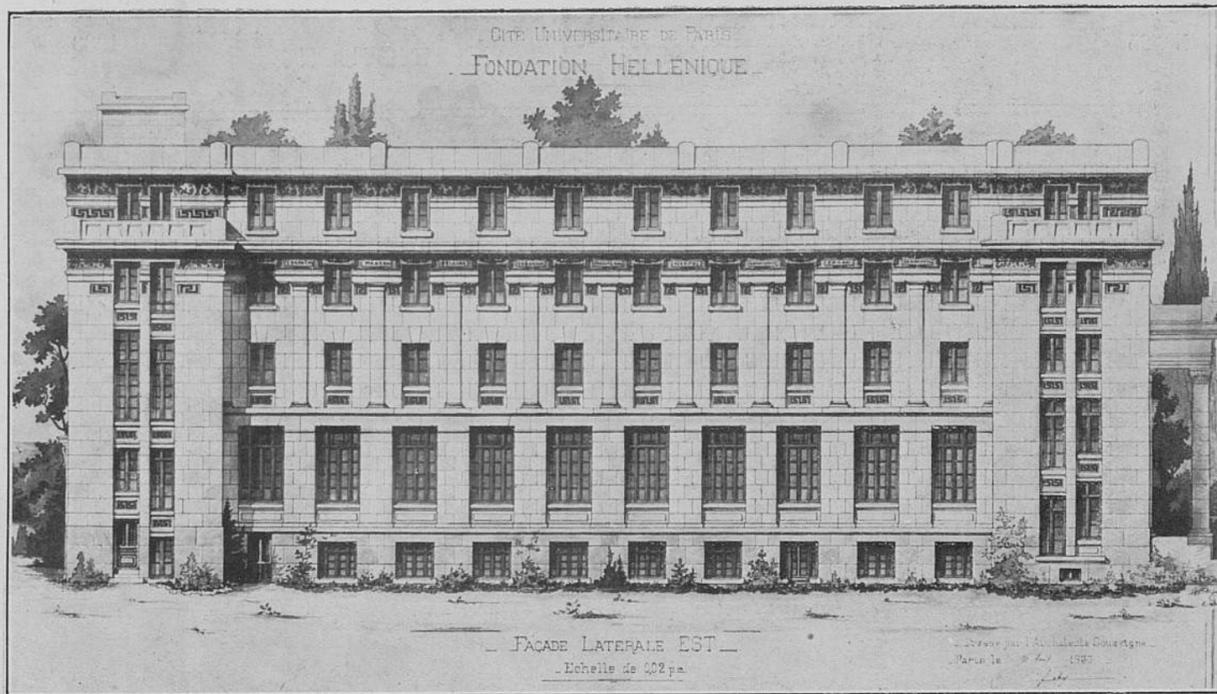


Studio Jyska, Phot.

Cité Universitaire de Paris. — Fondation Hellénique : Nicolas ZAHOS, Architecte.

(Voir page 370.)



Pavillon Hellénique

à la Cité Universitaire de Paris

par M. NICOLAS ZAHOS, Architecte E. S. A.

La Fondation Hellénique à la Cité Universitaire a été créée sur l'initiative de M. Politis, ministre de la Grèce à Paris, grâce aux souscriptions de mécènes hellènes et à la générosité de personnes diverses.

Le Pavillon Grec comprend 67 chambres pour les étudiants hellènes, et reçoit également quelques étudiants français sur présentation de la Fondation Nationale.

Il a été inauguré en novembre 1932 en présence de M. le Président de la République, de nombreux membres du Corps Diplomatique, de l'Institut, de l'Université et de la Colonie grecque de Paris. M. Zakythinos en est le Directeur. Le prix de la chambre a été fixé à 250 francs par mois, le prix du petit déjeuner à 50 francs par mois.

Au point de vue architectural, l'ensemble a été traité en style néo-grec, et s'étale en long sur une surface de 650 mètres carrés, comprenant au sous-sol : 1° les locaux d'habitation et services pour le personnel : réfectoire, cuisine, salle à manger, chambres et logement du concierge ; 2° les services généraux : chaufferie et service d'eau chaude au mazout, buanderie, lessiveuse, barbotense, essoreuse, séchoirs, etc..., une lingerie avec repasseuse mécanique, magasins, dépôts divers, locaux

pour l'évacuation des ordures ménagères avec autovidoirs Mancery à tous les étages.

Ces derniers locaux sont absolument indépendants et séparés des locaux d'habitation du sous-sol, qui se trouve surélevé et dégagé de 2 mètres au-dessus du sol.

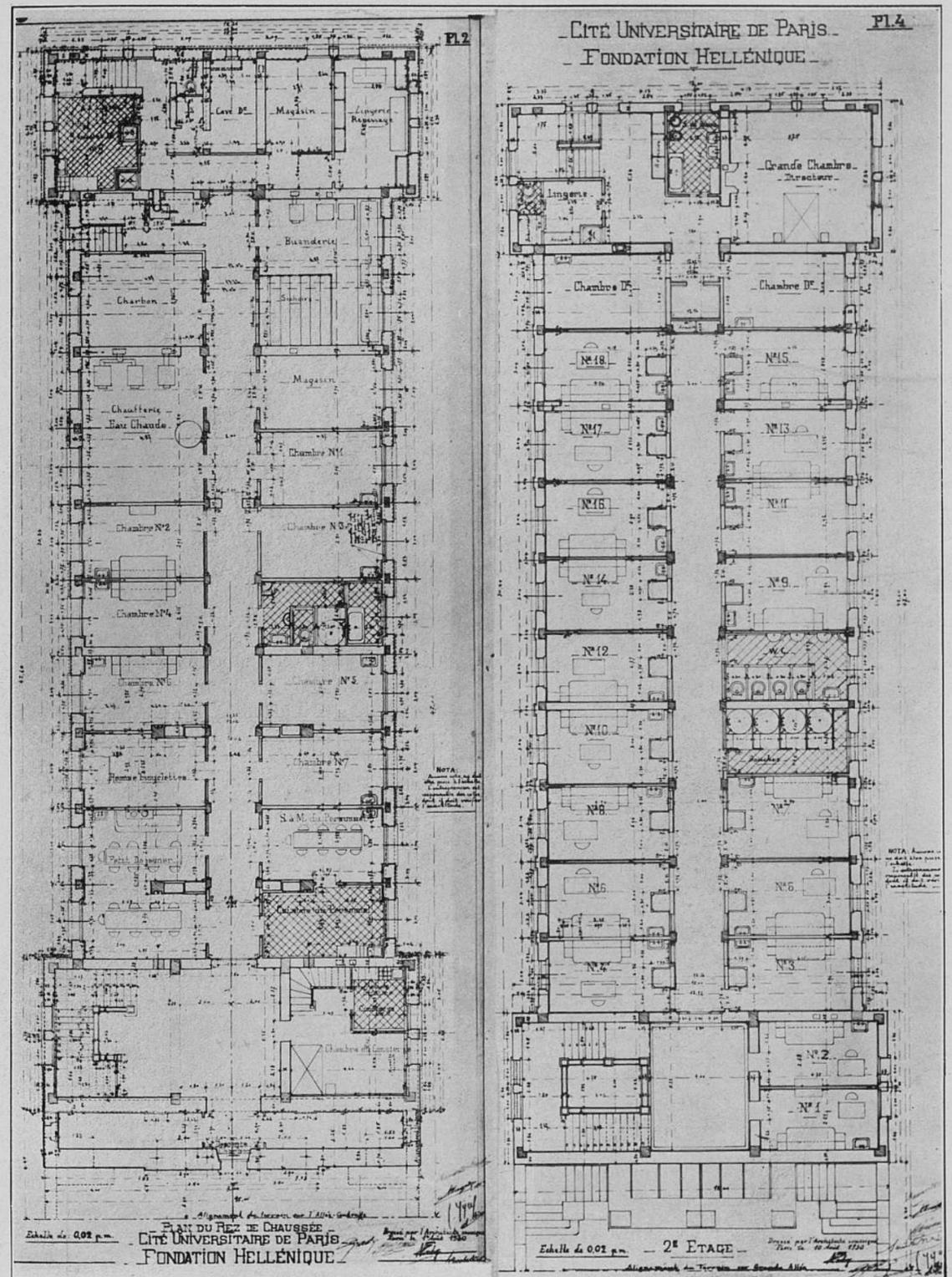
Au rez-de-chaussée : grand hall parloir en carré de 12 mètres de côté, salon de lecture-bibliothèque. Dominant dans le vestibule d'entrée, le grand escalier, et la loge du concierge, bureau de renseignements.

Après la grande salle de réunion, on trouve quatre chambres pour diplômés et l'appartement du Directeur de la Fondation, formant petit hôtel particulier, composé d'un grand vestibule avec escalier, rampe en fer forgé, un salon, un bureau, une salle à manger, office, cuisine, etc.

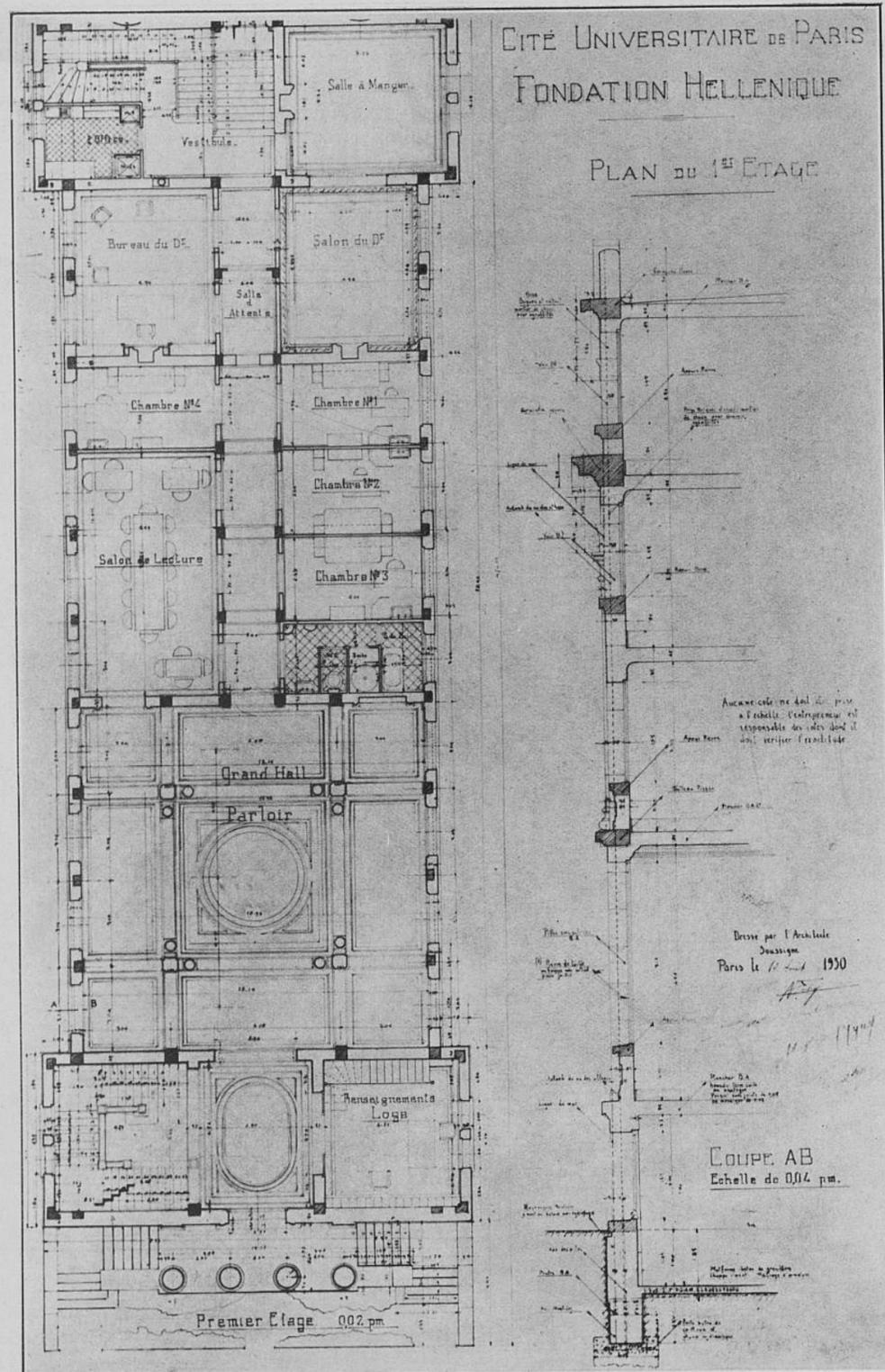
Au premier étage, trois chambres, toilettes, salles de bain, lingerie, débarras, etc...

Au sous-sol, cuisine, cave, débarras, etc...

Cet appartement est entièrement indépendant avec entrée particulière sur la façade postérieure, tout en ayant accès direct sur tous les locaux et services de la Fondation.



Cité Universitaire de Paris. — Fondation Hellénique : Nicolas Zahos, Architecte.



Cité Universitaire de Paris. — Fondation Hellénique : Nicolas ZAHOS, Architecte.

Enfin, dans les trois étages on trouve une soixantaine de chambres d'étudiants desservies par un couloir central, de surface moyenne de 3 m. x 4 m. 20, comprenant une petite entrée, une toilette et une penderie.

L'édifice est couvert en terrasse en ciment volcanique, pouvant servir de promenade et aménagée en jardins.

A chaque étage on trouve des groupes sanitaires comprenant douches, salles de bain, w.-c. et lavabos, ainsi que poste d'incendie, extincteurs, etc...

L'architecte a eu à vaincre de nombreuses difficultés par suite du mauvais état du sol : le terrain est en effet à cheval sur le fossé des anciennes fortifications et comporte d'anciennes carrières à 23 mètres de profondeur, ce qui a exigé la consolidation par de nombreux points d'appuis du ciel de la carrière. De plus des puits, au nombre de 40, ont été descendus jusqu'au bon sol, à 10 mètres de profondeur, reliés entre eux par de fortes longrines en béton armé et arcs de décharge.

L'ossature générale de l'édifice est en béton armé (po-

teaux, sablières, linteaux, ceintures, etc...). Les façades sont en pierre de taille de Bouloy, dans toute leur épaisseur, les bandeaux et appuis en Beauvilliers. Les colonnes du Porche d'entrée sont traitées, le fût en Charentais, les bases en Comblanchien, les chapiteaux, entablement et fronton en Chauvigny, le soubassement en Villebois.

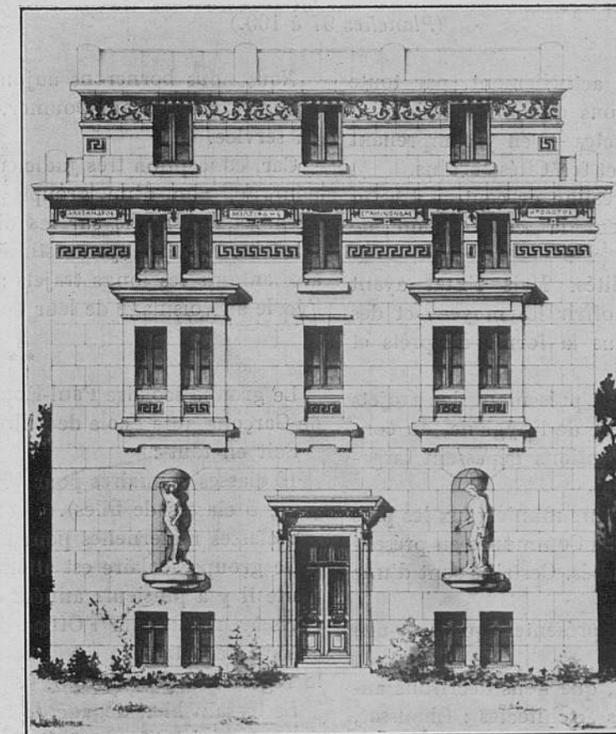
L'étanchéité des murs et de la dalle générale du sous-sol, ainsi que murs et planchers des groupes sanitaires, est assurée par des hourdis en ciment fortement dosé et hydrofugé recouvert d'un enduit en produit étanche.

Le dallage des services est en mosaïque granitée. Les parquets des chambres, couloirs des étages et appartements sont exécutés en dallage magnésien, avec joints apparents de retrait et dilatation.

Les frises et panneaux décoratifs des quatre façades sont en enduits de produits sgraffites et la frise du grand Hall en peinture marouflée.

J.-L. MARGERAND.

Cité
Universitaire
de Paris.
—
Fondation
Hellénique.



Nicolas ZAHOS,
Architecte.

ERRATUM : Dans notre numéro du 26 Février, c'est par erreur, qu'il a été indiqué que M. MAUREY, Architecte du Dispensaire de Suresnes, était D. P. L. G.